

Marseille le 18/09/2017

Circulaire

A la demande de Jean Louis BLANCHARD, président de la FFESSM, je vous communique le texte du courrier dont la version définitive vous sera adressée ultérieurement, pour application immédiate.

Jean-Louis Blanchard :

« Ayant été alerté d'un accident du 14 09 2017, lors d'une épreuve de RSE au niveau 4, je serai amené à faire vérifier dès que possible les conditions du profil et des antécédents de l'accidenté d'une part, et d'autre part des conditions exactes du déroulé de l'exercice, notamment sur le respect de la fin de la remontée à au plus - 10m de façon à affaiblir les variations de pression absolue.

Je rappelle que quels que soient les types d'accidents lors des sports et activités subaquatiques, nous ne saurions sujet à l'emporte-pièce du risque significatif ou pas.

Tous les sports, notamment ceux qui sont inscrits dans l'environnement spécifique, connaissent malheureusement des accidents dont l'occurrence doit demeurer non significative.

L'école Française de Plongée doit avoir deux ambitions conjointes : la sécurité maximum ainsi que des formations solides conduisant les plongeurs, notamment ceux qui encadrent les autres, à faire face à toute situation dans leur espace d'évolution.

Sans céder à aucune pression ni opinions parfois fort orientées qui dénigrent l'ensemble de nos cursus, exercices, profondeurs, méthodes d'évaluation, je prends à ce jour, 17 09 2017, la décision d'appliquer immédiatement la mesure conservatoire suivante :

Suspension de l'épreuve de RSE jusqu'à moins 10 m, telle que demandée à l'examen du N4 et du MF2, dans l'attente de disposer des éléments factuels ou d'analyse.

J'ajoute que, si après retour d'informations nous devons réorienter l'esprit de l'une de nos épreuves réalisées en immersion, je demanderai à la CTN de mettre en place dès le 1^o janvier 2018 une autre épreuve en immersion. »

En vous remerciant de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application immédiate de cette décision.

Éric HEBERT
Président de la CTN

